

Programme du Carême 2018



Au désert, le Christ a mené un combat spirituel dont il est sorti victorieux. À sa suite, il ne s'agit pas de faire des efforts par nos propres forces humaines mais de laisser le Christ nous habiter pour faire sa volonté et nous laisser guider par l'Esprit.

*Durant le Carême, nous sommes invités à nous donner des moyens concrets, dans la prière, la pénitence et l'aumône pour vraiment discerner les priorités de notre vie : **notre salut personnel**. Le temps du Carême est un temps de retraite qui incite à une mise à l'écart pour faire silence et être ainsi réceptif à la Parole de Dieu.*

Mercredi des Cendres 14 février : messe à 18h « Convertis-toi et crois à l'Évangile »

Chemin de croix : tous les vendredis de Carême de 14h00 à 15h00 à l'église paroissiale

Repas de jeûne (riz) + enseignement : Tous les vendredis de 19h à 21h30 (Maison Paroissiale)

- Vendredi 16 février : L'histoire du Salut et moi aujourd'hui : la vie pénitentielle / P. FR Favre +
- Vendredi 23 février : Le combat spirituel / Diacre Christian Poirier
- Vendredi 2 mars : L'expérience du jugement de Dieu / Témoignage vidéo de Gloria Polo
- Vendredi 9 mars : Enseignement sur le Jeûne / P. Eloi Legrand +
- Vendredi 16 mars : De l'Islam à la foi chrétienne / Témoignage de Nadia Piccarreta
- Vendredi 23 mars : Le Grand Miracle de l'Eucharistie (Vidéo)

(Ne rien apporter pour le repas / Chaque enseignement est suivi d'un temps d'échanges / Garderie pour les enfants)

Retraite du Triduum Pascal : Père Jérôme Derroncourt (Missionnaire de la Sainte Eucharistie)

- Jeudi saint 29 mars 9h30 à 12h : Laudes, confessions, enseignement 1 (église de Solliès-Pont)
- Vendredi saint 30 mars 9h30 à 12h : Laudes, confessions, enseignement 2 (église de La Farlède)
- Samedi saint 31 mars 9h30 à 12h : Laudes, confessions, enseignement 3 (église de Cuers)

Temps de confessions proposés :

Samedis matin de carême à l'église paroissiale de 9h à 12h (sauf exception cf feuille de semaine)

Veillée confession / adoration à Cuers : Mardi saint 27 mars à 19h

Jeudi saint, vendredi saint et samedi saint (dans chaque paroisse, le matin, après l'enseignement)

VIGILE PASCALE A CUERS : Samedi 31 mars à 20h45 (église de Cuers)

MESSE SOLENNELLE DE PÂQUES : Dimanche 1^{er} avril à 10h30